

GRACIAS®

Veillez remplir, signer et renvoyer le bon de commande à guillaume.desmet@gracias.be
Gracias - Ottergemsesteenweg Zuid 808 - 9000 Gand - +32(0)478 33 68 28 - www.gracias.be

INFORMATION DE FACTURATION

Société	
Rue + N°	
Code Postal + Ville	
N° TVA	
Nom de Contact	
Fonction	
Email	
Téléphone	
GSM	
Billets adresse de livraison <i>(Si différent de l'adresse de fact.)</i>	

COMMANDE BILLETS VIP

Formule	Date	Nr	Prix (p.p.)	Total
Pommery Lounge (min. 4 personnes)			€ 185	
Legends Club (min. 8 personnes)			€ 225	
Chalet de la Forêt** Experience (min. 10 personnes)			€ 300	
Private Lounge (3x 20 personen)	24-25-26 mai		€ 15.000	

TOTAL
(hors TVA)+8€
administration

DATE

SIGNATURE

J'ai pris connaissance et accepte les conditions générales de vente.

Veillez remplir, signer et renvoyer le bon de commande à guillaume.desmet@gracias.be
Gracias - Ottergemsesteenweg Zuid 808 - 9000 Gand - +32(0)478 33 68 28 - www.gracias.be

CONDITIONS GENERALES DE VENTE GRACIAS S.A.

ARTICLE 1. Champ d'application

Sauf dérogations écrites convenues entre les parties et sans préjudice d'éventuelles conditions particulières convenues dans un contrat séparé, la prestation de services par GRACIAS S.A., à laquelle le présent bon de commande se réfère, s'effectue aux conditions suivantes.

Les conditions générales de vente l'emportent sur toutes les conditions autres ou contraires du client, même si elles sont communiquées postérieurement.

Ces conditions prévalent sur et sont complétées par les conditions telles que stipulées sur la facture de GRACIAS S.A.

Elles sont considérées comme acceptées par le client, sauf contestation écrite, motivée et recommandée de la part de ce dernier dans les cinq jours calendrier suivant la réception. La nullité éventuelle d'une des présentes dispositions n'influence en aucun cas l'applicabilité des autres dispositions.

ARTICLE 2. Modification unilatérale

GRACIAS S.A. se réserve le droit de modifier unilatéralement ces conditions générales. Elle en informera le client par écrit. Le client a le droit de résilier le contrat sans frais dans les 30 jours calendrier suivant la notification de ce changement. Sinon, il sera considéré comme ayant accepté les conditions générales modifiées.

ARTICLE 3. Commande - Offre

Seule une offre écrite de GRACIAS S.A. est valide. La durée de validité de l'offre est limitée à 30 jours. Le contrat n'est conclu qu'après acceptation de la commande du client par GRACIAS S.A..

ARTICLE 4. Représentation

Le client est valablement représenté par le signataire du bon de commande.

ARTICLE 5. Propriété intellectuelle

GRACIAS S.A. reste le titulaire unique des droits de propriété intellectuelle sur ses créations et organisations.

La prestation, quelle qu'elle soit, demeure la propriété de GRACIAS S.A., jusqu'à son paiement intégral.

ARTICLE 6. Prix

Les prix qui figurent sur les factures émises par GRACIAS S.A. sont libellés en euros, taxes non comprises. Les prix s'entendent toujours hors TVA, sauf indication contraire. Le risque de change est à charge du client.

En cas d'augmentation du prix de certains produits sur lesquels GRACIAS S.A. n'a elle-même aucune influence, les prix peuvent être ajustés en conséquence.

ARTICLE 7. Paiement

Les factures sont payables sur le compte de GRACIAS S.A. indiqué sur les factures. Sauf spécification contraire, les factures sont payables sous 30 jours. Lors de l'achat de tickets ou tickets V.I.P., ces tickets ne seront envoyés au client qu'après réception du paiement intégral par GRACIAS S.A.

ARTICLE 8. Retards de paiement

En cas de retard de paiement à la date d'échéance, le montant de toute facture émise par GRACIAS NV sera augmenté, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'une indemnité conventionnelle forfaitaire et irréductible de 20 % et d'un intérêt de 1 % par mois de retard entamé, calculé à partir de la date d'échéance.

ARTICLE 9. Aucun droit de rétractation.

Il n'y a pas de droit de rétractation et le consommateur ne dispose pas du droit de renoncer à l'achat. Bien que l'article VI.47 du Code de droit économique prévoit, pour la vente à distance, un délai de 14 jours civils endéans lequel le consommateur peut renoncer à l'achat, ce droit de rétractation n'est pas applicable à la vente des services de Gracias, en vertu de l'article VI.53.12° du Code de droit économique.

ARTICLE 10. Annulation

Toute annulation d'une commande par le client doit s'effectuer par écrit. Elle n'est valable qu'après avoir été acceptée par écrit par GRACIAS S.A., cette dernière n'y étant à aucun moment contrainte.

En cas d'annulation d'une commande jusqu'à 2 mois avant la date d'exécution des services, le client devra s'acquitter d'une indemnité équivalant à 50 % des services annulés. Si le client souhaite annuler moins de 2 mois avant l'évènement pour lequel les services sont fournis, il devra s'acquitter d'une indemnité équivalant à 100 % des services annulés.

ARTICLE 11. Annulation de l'Évènement

1. Force majeure

Si par suite d'un cas de force majeure ou d'une cause indépendante de sa volonté, GRACIAS S.A. se trouve dans l'impossibilité d'exécuter une commande acceptée ou de le faire dans le délai de livraison fixé, elle a le droit de résilier le contrat sans être redevable d'aucune indemnité.

Tout évènement qui survient en dehors de la volonté et du contrôle des parties et que les parties ne pouvaient raisonnablement pas prévoir au moment de la conclusion du contrat constitue un cas de force majeure. Les parties reconnaissent expressément qu'entre autres choses, les circonstances suivantes constituent des cas de force majeure : des conditions météorologiques extrêmes, une grève, des interruptions au niveau de l'alimentation électrique ou des moyens de télécommunication, un attentat, une menace terroriste, etc.

2. Décisions de l'organisateur de l'Évènement

Si GRACIAS S.A. ne peut fournir ses services à la suite de décisions propres à l'organisateur de l'Évènement auquel les services se rapportent et qui ne résultent pas d'un cas de force majeure dans le chef de l'organisateur, le montant déjà payé pour les services sera remboursé et cela, conformément aux dispositions stipulées dans les conditions générales de l'organisateur.

ARTICLE 12. Responsabilité

GRACIAS S.A. ne peut, sauf préméditation, être tenue responsable de la non-exécution ou de l'exécution tardive d'un service accepté à la suite d'une erreur commise par un de ses employés ou sous-traitants ou à la suite d'une erreur commise par le client. La responsabilité de GRACIAS S.A. pour tout dommage direct ou indirect occasionné lors de l'exécution d'une commande acceptée par elle, est toujours exclue, sauf en cas de préméditation. Si dans l'improbable éventualité où GRACIAS S.A. serait tenue de s'acquitter d'un dédommagement, pour quelque raison que ce soit, ce dédommagement se limiterait en tout état de cause au montant du dommage direct établi, à l'exclusion de tout autre dommage. Le dédommagement ne dépassera en aucun cas le prix faisant l'objet du contrat.

GRACIAS S.A. n'est qu'un intermédiaire, et non l'organisateur de l'Évènement. Sa responsabilité se limite donc à cela.

ARTICLE 13. Plaintes

Aucune réclamation concernant les services ne sera acceptée si elle n'est pas adressée par courrier recommandé à GRACIAS S.A., Schoebroekstraat 8, 3583 Paal-Beringen, dans les 8 jours calendrier suivant la prestation de services ou la découverte d'un défaut/vice préexistant. À défaut, la prestation de services sera considérée comme acceptée.

ARTICLE 14. Obligations

GRACIAS S.A. met tout en œuvre pour exécuter ses obligations contractuelles et satisfaire aux attentes du client. Cependant, elle n'est tenue que par une obligation de moyens.

ARTICLE 15. Données personnelles

Le client autorise GRACIAS S.A. à recueillir toutes les données personnelles échangées dans le cadre de la relation entre les parties et à les conserver dans un fichier à des fins commerciales et administratives et en vue de l'envoi de mailings directs par GRACIAS S.A. et les entreprises associées. GRACIAS S.A. veillera à ce que toutes les formalités légales soient remplies et à ce que les personnes concernées bénéficient, conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, du droit d'accès aux données traitées et à leur correction. Sauf opposition formelle du client, les données peuvent être transmises à des tiers.

ARTICLE 16. Solidarité

Dans le cas de plusieurs clients, ils sont conjointement et solidairement responsables de leurs obligations diverses et sont supposés avoir renoncé aux avantages du partage et de la contestation.

ARTICLE 17. Modalités d'exécution

Le risque lié au transport et les frais de port et de livraison sont exclusivement à charge du client.

ARTICLE 18. Délai d'exécution

Seuls les délais indiqués par écrit par GRACIAS S.A. sont contraignants. Ces délais seront, en tout état de cause, prolongés en cas de force majeure, de modification de la commande par le client, de retard dans la transmission d'informations et/ou de documents par le client ou de retard de paiement.

ARTICLE 19. Droit applicable

Les accords conclus entre GRACIAS S.A. et le client sont soumis au droit belge. Tous les litiges relèvent de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement du siège social de GOLAZO SPORTS. Le fait de tirer des effets sur le client n'opère ni novation ni dérogation à cette clause.